L'ABEILLE.
JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.
PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.
Journal quotidien..................$12 } payable d'avance
Id. trois fois par semaine, $10 }
NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 4 JUIN 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

POLITIQUE ETRANGERE.
I.

La distance où nous sommes placés et la pauvreté des renseignemens qui nous arrivent par la voie des navires à vapeur, ne nous laissent pas la possibilité de suivre en détail toutes les phases de la politique européenne: bienheureux quand nous pouvons de temps à autre en présenter un rapide résumé! Mais quelquefois cette ressource même nous manque, et c'est le cas en ce moment: les dernières nouvelles en effet se réduisent à cette simple phrase: le calme règne partout! Elles ne sauraient donc se prêter à aucun commentaire. Or, puisque nous n'avons pas à notre disposition un texte d'un intérêt actuel, qu'on nous permette de jeter un regard en arrière et d'étudier la situation présente dans le passé, jusqu'à ce qu'il nous soit donné d'en prévoir les conséquences dans l'avenir. Essayons pour y parvenir de nous rendre compte d'abord de la puissance, des ressources et du caractère des peuples qui sont engagés en ce moment dans le conflit européen. Nous ne saurions mieux commencer ces études que par un coup d'œil sur la Grande Bretagne.

Angleterre:—Sa marine—Sa puissance extérieure.

C'est là depuis longtemps une vérité banale à laquelle les derniers évènements encore ont donné une éclatante confirmation—l'Angleterre doit à sa marine le rang qu'elle occupe dans le monde; ce sont ses vaisseaux qui portent sa fortune; ce sont ses matelots qui ont valu ses victoires et ses conquêtes, et il faut convenir que ce rang est élevé, que cette fortune est brillante et que ces conquêtes sont immenses. "Sur chaque mer, dit un écrivain anglais, nous sommes parvenus à établir des espèces de corps-de-garde maritimes, au moyen desquels les navigations étrangères sont placées sous la police britannique. Avec Jersey et Guernesey nous pouvons braver jusque dans les eaux de la France ses batimens bretons et normands; à l'aide de Gibraltar, nous gardons les clés de la Méditerranée; Malte est pour nous comme un blockhaus nautique d'où l'on peut s'élancer tout à coup sur l'Asie et sur l'Afrique; dans l'île Maurice nous avons une sentinelle avancée qui surveille sans cesse la route des Indes, et par la position de Ceylan nous dominons tout à la fois le golfe du Bengale et les possessions hollandaises; notre marine enfin, comme une ceinture flottante environne le monde entier." Et cette marine vient de jeter encore un nouveau corps-de-garde sur les côtes de la Chine afin de ne laisser aucune solution de continuité dans cette ceinture flottante dont elle entoure le globe.

Frapper l'Angleterre dans sa navigation serait la frapper au cœur et la réduire à devenir plus tard une colonie morte de quelque puissance continentale. Or, il y a un fait dont les Anglais eux-mêmes conviennent, c'est que l'application de la vapeur à la navigation peut opérer dans celle ci toute une révolution et déplacer par conséquent les élémens de la puissance maritime; c'est qu'il peut arriver aux matelots anglais, par suite de la découverte d'une nouvelle force motrice, ce qui est arrivé aux chevaliers du moyen âge par suite de la découverte de la poudre à canon; ce n'est là sans doute qu'une conjecture; mais qui peut affirmer qu'elle ne se réalisera jamais?

N'oublions pas non plus que l'Angleterre, obligée de garder d'immenses colonies en Amérique et en Asie, de pourvoir à la sureté des ports et des stations qu'elle possède sur tous les points du globe, sans cesser néanmoins de protéger ses côtes, épuise à soutenir son armement maritime une fortune toute commerciale, sujette à des revers et que tendent sans relâche à lui enlever toutes les autres nations; n'oublions pas que l'Angleterre n'a plus comme autrefois deux puissances seulement à redouter sur mer, la France et l'Espagne, mais que des marines s'élèvent ou grandissent pour sa ruine aux Etats-Unis et en Russie.

Les marins anglais eux-mêmes ne se font pas illusion sur ce point; on en trouve la preuve dans quelques lignes écrites il y a déjà quelques années par un officier de la marine anglaise: "j'éprouvai, dit-il, un sentiment singulier, tant comme Anglais que comme marin, en me trouvant en mer au milieu de vingt-six vaisseaux de ligne russe, portant près de trente mille hommes. J'avoue que malgré toute ma confiance dans l'habileté supérieure de mes compatriotes, je tremblai pour la conservation de notre ancienne souveraineté dans la mer Baltique et dans la mer du Nord."

La marine des Etats-Unis est pour l'Angleterre une rivale plus à craindre encore que celle de la Russie; non pas peut-être sous le rapport militaire; ce n'est pas à cette supériorité que nous visons; mais sous le rapport commercial; et c'est par la base surtout que doit être attaquée la fortune de la Grande Bretagne. La marine des Etats Unis remplit toutes les conditions pour lui porter quelque jour le coup mortel. De l'aveu même des étrangers, il n'y a point de matelot plus sobre, plus patient et plus économe que le matelot américain; il n'y a pas de navire qui traverse les mers à moins de frais et plus vite que le navire américain. Or, que l'on songe aux progrès que nous avons fait depuis le commencement de ce siècle seulement et que l'on dise si l'avenir de notre commerce et de notre marine ne doivent pas porter ombrage à la Reine des mers.

La puissance de l'Angleterre à l'extérieur est incontestable; mais il y a une chose qui a souvent servi à faire illusion sur l'étendue de cette puissance: c'est que l'Angleterre a eu vingt ans à sa solde l'Europe toute entière; qu'elle a combattu, vaincu et conquis avec des armées qui n'étaient pas les siennes; c'est qu'elle s'est attribué les bénéfices et la gloire d'une coalition dont elle n'était que la tête. Aujourd'hui les peuples de l'Europe ne sont plus liés à sa politique par cette haine commune qu'elle a pu leur inspirer contre l'ambition de Napoléon; quelqu'immense que soit encore son crédit, elle ne parviendrait plus à emprunter aujourd'hui trois milliards de piastres comme elle le fit naguères; et bien qu'elle ait tout récemment rallié autour d'elle la Prusse et l'Autriche, traîné à la remorque la Russie qui ne marche qu'à contre cœur dans la même route, il ne lui serait plus possible de recruter des armées européennes, disposées à obéir à ses inspirations. Sa caisse militaire est vide, ses soldats ne suivraient plus son drapeau.

En résumé la Grande Bretagne, quelqu'immense que soit le rôle qu'elle joue en ce moment, n'a qu'une puissance essentiellement factice, essentiellement temporaire cette puissance se développe encore, c'est vrai mais elle perd en solidité ce qu'elle gagne en développement; le premier choc un peu rude peut l'ébranler et la rompre.

27me. CONGRES.

Il ne sera pas hors de propos maintenant que les élections spéciales sont complettes d'établir la force respective des partis.

SENAT.

Etats.	Whigs.	Locos.	Vacances
Maine,	1	1	0
New Hampshire,	0	2	0
Connecticut,	1	1	0
Rhode Island,	2	0	0
Vermont,	2	0	0
Massachusetts,	2	0	0
New-York,	1	1	0
New Jersey,	2	0	0
Pennsylvanie,	0	2	0
Delaware,	2	0	0
Maryland,	2	0	0
Virginie	0	2	0
Caroline du Nord,	2	0	0
Caroline du Sud,	1	1	0
Georgie,	1	1	0
Alabama,	0	2	0
Mississipi,	1	1	0
Louisiane,	1	1	0
Arkansas,	0	2	0
Missouri,	0	2	0
Ohio,	0	2	0
Tennessee,	0	1	1
• Kentucky,	2	0	0
Indiana,	2	0	0
Illinois,	0	2	0
Michigan,	2	0	0
	29	22	1

Majorité D. Whigs.... 7

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Etats.	D. Whigs.	Locos.	Vacances
Maine,	4	4	0
New Hampshire,	0	5	0
Connecticut,	6	0	0
Rhode Island,	2	0	0
Vermont,	5	0	0
Massachusetts,	11	1	0
New York,	19	21	0
New Jersey,	6	0	0
Pennsylvanie,	13	15	0
Delaware,	1	0	0
Maryland,	6	2	0
Virginie,	10	11	0
Caroline du Nord,	8	5	0
Caroline du Sud,	1	8	0
Georgie,	9	0	0
Alabama,	0	5	0
Mississipi,	0	0	2
Louisiane,	2	1	0
Arkansas,	0	1	0
Missouri,	0	2	0
Ohio,	12	7	0
Tennessee,	8	5	0
Kentucky,	11	2	0
Indiana,	6	1	0
Illinois,	0	0	3
Michigan,	1	0	0
	141	96	5

Majorité D. Whigs........ 45

• M. Menefee est placé sur cette liste dans les rangs de l'opposition bien qu'il n'appartienne à aucun parti.

DE LA PLACE D'ARMES.

On a déjà, maintes fois, réclamé contre les mesquines échoppes des marchands de fruit qu'on a laissé adosser à la grille de la place d'armes. Cependant ces réclamations étaient justes et méritaient d'être prises en considération. Ces échoppes n'ont pas seulement l'inconvénient de dégrader la plus belle place de la Nouvelle Orléans, mais elles ont encore celui d'intercepter la libre circulation [illegible] et de rendre la promenade favorite des enfants [illegible] agréable et moins aérée. Croit-on que ceux qui ont [illegible] entourer la place d'armes d'une grille en fer [illegible] l'intention de masquer cette grille par de [illegible] misérables échoppes? Assurément non, car [illegible] été leur intention ils se seraient certainement [illegible] à entourer la place d'armes d'une simple clôture en planches.

Pareille chose ne serait point arrivée si la place eût été une propriété particulière; mais par suite du proverbe anglais que "ce qui est l'affaire de tout le monde n'est l'affaire de personne" on a laissé faire: et dans peu sans doute, la place sera complettement entourée d'échoppes, complettement masquée. Personne, sans doute, n'est à blamer individuellement pour ce fait: La faute en est au public qui n'a rien vu, ou qui du moins n'a rien dit; car si cet être tout-puissant qu'on appèle le public avait dit de sa forte voix, cela ne doit pas être, cela ne serait pas.

Mais il est une amélioration d'un autre genre que nous voudrions bien voir faire à la place d'armes et peut-être sera-t-il plus facile de l'obtenir que la première, par la raison qu'elle ne froisse aucun intérêt privé: ce serait de placer une double rangée de bancs de bois sous les arbres. Avec des bancs, la place Lafayette, dans la seconde municipalité, quoique moins belle et moins bien située, attire beaucoup plus de monde que la place d'armes, par la simple raison qu'elle est plus confortable.

Serons-nous donc toujours en arrière de nos voisins d'autre Canal?

La malle a manqué hier au delà de Columbus, Georgie.

Le steamer *Neptune*, capitaine Rollins, est arrivé hier en 32 heures de Galveston, portant 56 passagers et 258 balles de coton.

On lit dans le *Galvestonian*:

"Nous apprenons par un voyageur arrivant de Austin, qu'on venait de découvrir quelques jours avant son départ, les traces d'une bande d'indiens à environ dix milles de la ville et descendant dans la direction de Linville; ajoutant qu'une compagnie de 75 hommes avait été envoyée à leur poursuite.

On assure d'après un autre journal, que le général Arista a donné l'ordre d'arrêter toutes les caravanes allant du Texas au Mexique et de confisquer les marchandises, et que déjà ces ordres ont été mis à exécution. Le but de ces ordres est de neutraliser le commerce qui se fait entre le Texas et le Mexique.

VARIETES.

LA PANTOUFLE DE DIDEROT.

—En vérité, s'écria M. Naigeon, en renfonçant sa perruque, tout conspire aujourd'hui contre moi! Ce matin, c'était une chose, maintenant c'en est une autre. Ce petit André, le neveu de Dorfeuil, qui s'est mis dans la cervelle d'épouser Henriette! A-t-on jamais eu pareille idée?.... et il vient me la demander en mariage! à moi!.... Et mademoiselle ma nièce qui s'avise de pleurer, parce que je refuse!.... Oh! j'y ai mis bon ordre, heureusement!.... et je ne crois pas que monsieur André reparaisse de longtemps.—Mais pensons un peu aux affaires sérieuses!...

Bien sérieuses devaient être les affaires qui préoccupaient M. Naigeon; car il s'étala majestueusement dans un fauteuil; après s'être assuré que personne ne pouvait ni le voir, ni l'entendre, il tira une pantoufle de sa poche; cette pantoufle était un véritable portefeuille: elle contenait un manuscrit, et en le relisant il murmura religieusement ces paroles:

—Le voilà!.... ce traité de morale qui doit m'ouvrir enfin les portes de l'académie:—quelle profonde philosophie! et penser que ces maximes élevées étaient placées dans une pantoufle!.... Sublime contraste!... Ce Diderot était un sage à la façon d'Anacréon, le plus aimable fou de son temps!.. Voyons, que je relise les pensées les plus hautes!....

L'attention que le philosophe donna à sa lecture l'empêcha de voir entrer dans l'appartement une femme qui s'avança doucement vers lui et le tira de sa rêverie en appuyant gracieusement une main sur sa tête.

—Clairon! s'écria Naigeon, arraché en sursaut à ses songes philosophiques:—vraiment, ajouta-t-il après avoir remis la pantoufle dans sa poche, en rêvant la sagesse, je ne m'attendais pas à voir une aussi agréable réalité.

—Toujours méchant!... dit Clairon en souriant:—Vous m'avez écrit: je me suis fait un plaisir de me rendre à votre aimable invitation; pourrai-je au moins savoir dans quelle intention?...

—Ah! c'est un mystère!.. c'est une surprise que je vous ménageais, belle dame; mais puisque vous êtes la première venue, je vous apprendrai que j'ai convoqué aujourd'hui l'académie.

—L'académie et moi?

—Oui, l'académie et vous, grande reine:—L'académie et la Comédie-Française ne sont-elles pas les deux premiers corps savans de l'état?... Et je veux leur soumettre un traité de morale posthume de Diderot.

—Ce pauvre Diderot! répéta Clairon.

—Traité, reprit Naigeon, que j'ai commenté, et sur lequel je fonde les espérances les plus légitimes!....

Pendant que le philosophe s'escrimait à donner une tournure galante à sa phrase, Clairon nonchalamment accoudée à la fenêtre laissait errer au hasard ses regards à travers les massifs du jardin; tout à coup, ses yeux s'animèrent: elle pencha le corps en avant, comme pour voir encore un objet qui s'éloigne, et elle poussa une exclamation de surprise—La vision avait disparu sous les arbres.

—Qu'avez-vous? demanda Naigeon: vous êtes émue....

—Rien... ce n'est rien!.... dit la tragédienne en cherchant à cacher son trouble:—Un souvenir!.... le souvenir d'une aventure!....

—Une aventure?....

—Oui, si vous l'aimez mieux, un accident:—il y a quelques jours, j'étais en calèche avec un jeune fou, le marquis de Brissac; les chevaux s'emportèrent; nous allions verser, quand un jeune hommes s'élance, au péril de sa vie, et nous arrête sur le bord du précipice:—Nous étions sauvés:—je m'évanouis!....

—C'est ce qu'on fait toujours, en pareil cas, pensa l'aspirant académicien:—Et ce jeune homme? dit-il avec dédain: c'était, sans doute, un soupirant!

—Je le crus d'abord; mais quand il me vit rouvrir les yeux, il baisa ma main poliment;—ma main!.... et disparut, sans même me dire son nom!...

—Le sot!

—Vous l'avouerai-je? depuis ce jour, je désirais, oui je désirais sa présence;—souvent, je crois le voir, le reconnaître;—et là, tout-à-l'heure, encore, il m'a semblé! Mais je me suis trompée, sans doute!....n'y pensons plus!

—Chassons bien loin ces idées!

—Je suis toute à vous, d'esprit, M. Naigeon, et je vous remercie sincèrement de ne m'avoir pas oubliée dans une solennité aussi importante!

—Vous oublier! dit le philosophe:—Au fait, reprit-il à part lui, allons nous assurer si ce maraud de Picard n'aura pas négligé de porter quelques-unes de mes invitations à leur adresse.

Cette réflexion l'entraina hors du salon: il sortit en priant Clairon d'attendre l'heure de la séance, en s'excusant de la laisser seule et en prenant des poses majestueuses.

Au reste, tous ses frais d'imagination et de pantomime furent en pure perte;—Clairon s'était replacée à la fenêtre et toute son attention était encore une fois concentrée sur un objet du jardin: tout à coup, elle toussa légèrement et par un mouvement significatif, lèva sa main à la hauteur de sa bouche; quand elle se retourna, elle était seule.

—Ma foi! dit-elle, le diable s'en mêle!.. J'ai fait signe à ce jeune homme de monter; il va venir, et Naigeon n'est plus là!... Au fait, arrive que pourra!... Je saurai enfin qui il est!...

A ce moment, un jeune homme entra tout effaré.

—C'est bien lui! murmura la tragédienne.

Mais, en la voyant, il retournait vers la porte: Clairon l'arrêta:

—Ah! monsieur! combien c'est mal à vous! Après le service éminent que vous m'avez rendu, m'éviter, me fuir, quand il me serait si doux de vous témoigner ma reconnaissance!..

—A moi? madame! répondit l'inconnu avec étonnement. En effet, se dit-il en regardant Clairon attentivement:—La dame du carrosse!...

—Oui, monsieur, celle que vous avez enlevée à une mort certaine!

—Ce que j'ai fait, madame, tout autre l'eut fait à ma place, et c'est à moi de bénir le sort!...

—Tant de délicatesse augmente encore le prix de votre dévouement.—Comment se fait-il que je vous rencontre précisément dans la maison de Naigeon?

—Ah! madame!

—Pourquoi ces promenades mystérieuses dans ce jardin?.. Je ne comprends pas....

—Ah! madame, j'aime.

—Alors, je comprends.

—J'aime d'un amour..... ardent...., qui sera éternel!

—Serait-il amoureux de moi? pensa Clairon: vraiment, je le voudrais, pour me divertir.—Et celle que vous aimez? ajouta-t-elle en le regardant tendrement.

—Oh! j'ai tout lieu de croire qu'elle n'est pas insensible à mon amour.

—Quoi vous pensez!

—Hélas! j'en suis sûr!.... Mais, vous qui paraissez si bonne! vous ne savez pas, je ne vous ai pas encore dit son nom!

—Son nom?.... ce n'est pas nécessaire!

—Vous connaissez donc Henriette?

—Henriette?

—Oui, la nièce de M. Naigeon!

—C'est elle que vous aimez?

—De toute la puissance de mon âme, et depuis long temps, déjà; mais M. Naigeon est intraitable; il s'oppose à nos sentimens!

—Allons! dit Clairon en soupirant, il n'y faut plus songer!... Moi qui me sentais déjà disposée à être reconnaissante!.. Heureusement le rêve n'a pas été long.—Et vous croyez, reprit elle que M. Naigeon?..

—M. Naigeon est un oncle qui fera le malheur de sa nièce, ou qui causera de grandes catastrophes: il y a une heure à peine, quand je suis revenu tenter encore un dernier moyen pour arriver à toucher son cœur de philosophe, il m'a renvoyé, chassé même de sa maison!

—Pauvre garçon!

—Il m'a annoncé le prochain mariage d'Henriette avec une autre.

—Diable!.... Et que dit-il pour ne pas vous donner la main de sa nièce?

—Mon dieu! ce qu'on dit en pareil cas. Je me nomme André.

—Ah! vous vous nommez André?

—André tout court! Je n'ai pas de nom! pas de fortune! Que sais-je? Comme si toutes ces choses étaient nécessaires pour avoir une femme!

—Sans doute. Et vous n'avez rien?

—Rien? C'est trop peu dire. J'ai un oncle....

—C'est quelque chose, surtout au théâtre;—mais il me vient une crainte. Cet oncle est-il riche?

—Fermier-général.

—C'est assez. En bien! au théâtre, nous voyons très souvent des oncles rivaux de leurs neveux.

—Si je le soupçonnais! s'écria André. Je le tuerais.

—Tout beau, mon ami, ne faisons pas de la tragédie; c'est bon pour les têtes couronnées:—croyez-moi, un dénouement de comédie vous sera bien plus avantageux s'il est possible. Au surplus, il ne faut pas désespérer.

—Comment?

—Comment? je n'en sais rien encore.—Ayons du courage et nous réussirons. Vous m'avez sauvé la vie, laissez-moi sauver votre amour. Voilà précisément l'arbitre de vos destinées.

En effet, M. Naigeon se précipita comme un tourbillon.

—Je suis moulu!.., rompu! grommela-t-il sous sa perruque; tout est prêt: ils viendront tous.—Ah! mademoiselle, ajouta-t-il sous sa perruque; tout est prêt: ils viendront tous.—Ah! mademoiselle, ajouta-t-il, en essayant une révérence à Clairon;—mais son épine dorsale resta inflexible: son regard prend une teinte farouche! son œil oblique avait rencontré la silhouette du troisième spectateur; sa voix s'enfla comme un tonnerre.

—Vous, encore ici! monsieur André?

André restait sans parole, sous cette interpellation foudroyante.

—Brusquons l'attaque! se dit Clairon:—et alors, commença contre M. Naigeon une de ces guerres de femme, si remarquables par la tactique et la stratégie des raisonnemens et des mouvemens:—tout ce talent fut inutilement mis en œuvre dans cette lutte. On avait beau lui dire:

—Vous ferez le malheur de votre nièce.

—Son malheur? pretendait le philosophe: je la donne à un fermier général.

—Un fermier général? interrompit André.

—Oh! oui.... monsieur Dorfeuil, votre oncle!

—Mon oncle?....

—J'en étais sûre! dit Clairon.

—J'ai donné ma parole!.... et parole de philosophe.

—Mais je vous ferai rendre votre parole, reprenait Clairon; avec un fermier général, je sais comment m'y prendre.

Vains propos!.... Semblable à la tour d'airain de l'Ecriture, Naigeon était inébranlable—Un dernier moyen restait encore à l'illustre tragédienne, moyen qu'elle avait employé tant de fois à la scène avec des tyrans et des jaloux, et qui consiste à prendre de la main gauche le menton du monstre intraitable en rapprochant sa joue de son visage jusqu'à sensation de chaleur naturelle. Le philosophe, en se voyant entre les mains de son ennemi, supposa un danger, et par un mouvement brusque, essaya de s'evader: dans ce mouvement, une pantoufle s'échappa de sa poche.

—Mon traité! mon pauvre traité! s'écria le philosophe.

—Une pantoufle! observa Clairon.—Puis, en l'examinant de plus près: Je ne me trompe pas!.....oui, c'est bien cela!... Où l'avez-vous donc trouvée, monsieur Naigeon?

—Dans la bibliothèque de Diderot, que j'ai achetée après sa mort; elle était glorieusement classée sur le rayon des philosophes. Dans son sein.... était caché un manuscrit de hautes pensées.... Et sur ce rapprochement capricieux de ce qu'il y a de plus près du ciel: la philosophie! et ce qu'il y a de plus rampant: la pantoufle! j'ai composé ce fameux traité de morale que je me propose de lire aujourd'hui à messieurs de l'Académie. Cette pantoufle, continua Naigeon, a appartenu, je suis sûr, à un grand penseur.... peut-être à Sapho! peut être à Socrate!

A ces mots, Clairon se laissa aller à un rire fou, et chacun s'en demanda vainement la cause.

—Ah! mon pauvre Naigeon, dit-elle enfin, qu'avez vous fait?.... Ici la voix lui manqua, et le rire recommença avec une nouvelle intensité.

—Madame, articula Naigeon, vous traitez bien légèrement la morale. J'aurais cru que le souvenir de Diderot....

—Là, là, là, ne nous fâchons pas, mon cher Naigeon.... Regardez cette pantoufle.

—Eh! je la connais mieux que vous, moi qui ai médité sur elle pendant un an!

—Ah! vous avez médité! Eh bien! moi, j'ai marché sur elle.—Voyez cette lettre, c'est l'initiale de mon nom; et cette pantoufle, un jour... ou un soir, je la perdis chez Diderot, qui était encore plus aimable que philosophe. Alors, vous comprenez que ce portefeuille....

Le philosophe se frappa le front et leva les yeux au ciel.

—Ecoutez! reprit Clairon; je veux vous conter une histoire. Un matin, je reçus une lettre furieuse de ce bon Diderot, au sujet de certains torts qu'il croyait avoir à me reprocher: c'était l'épitre d'un jaloux, il menaçait, il se lamentait; ma réponse le ramena subitement à la sagesse et à la tranquilité; il m'en souvient encore de cette réponse; la voici:

"L'amour est une loterie; on y gagne et on perd, par hasard: ceux qui perdent le plus souvent sont les heureux."

—Mais c'est la première maxime du traité! observa vivement Naigeon.

—Maintenant, je vais vous dire la seconde, continua la tragédienne.

—Assez! assez! de grâce!.... interrompit le philosophe en cachant sa figure dans ses mains.—une lumière horrible apparait à mes yeux; cette pantoufle appartenait à une femme et ce recueil!...

—Qui revient de droit à la même maitresse, n'est autre chose qu'une série de réponses et de consolations d'une reine de théâtre à un jaloux.—Et voilà, continua la tragédienne d'un air de triomphe moqueur, voilà le sujet que vous allez traiter devant l'Académie sous le nom de Diderot?

—Ah! mon Dieu, je perds mon fauteuil, s'écria l'aspirant académicien en se laissant tomber sur une chaise.

—Il est certain, continua Clairon, que si tout cela se savait!...

—Pour le coup, avoua Naigeon, c'est nous qui serions perdus!

—Sans aucun doute:—Eh bien! je vous promet le secret!

—Ah! le beau trait!

—Encore un mot: Je promets le secret, ajouta-t-elle, à condition que le neveu de M. Dorfeuil épousera ce soir la nièce de M. Naigeon.

—Quoi! essaya d'objecter M. Naigeon: vous voulez.... et Dorfeuil que va-t-il penser?

—Je me charge de lui faire oublier sa mésaventure.

—Mais!....

—Ma discrétion à ce prix! déclama la tragédienne;—André épousera Henriette!

—Eh bien! j'y consens, murmura le philosophe avec résignation: mais moi, que vais-je lire?

—Eh! mon Dieu! la même chose, la pantoufle restera traité de morale; tout le monde vous croira sur parole, et nous applaudirons.

—Ah! je retrouve mon fauteuil, dit Naigeon en se dressant sur son séant.

A ce moment, le domestique vint avertir que les invités attendaient.

—Annonce les, ordonna Clairon, et nous verrons comment il sortira de cette pantoufle un académicien, après en être sorti un mariage.

V. DE SEILHAC.

Décédée à la Nouvelle Orléans, jeudi le 3 juin 1841, à huit heures du matin, Madame HUBERT ZERINGUE, née Marie Rosalie Rixner, dans sa cinquante cinquième année.

L'enterrement aura lieu à la paroisse St. Charles, où le corps sera transporté par un steamer qui partira ce matin 4 juin à huit heures précises, du débarcadaire du ferry, 1ère. municipalité.

Les amis et connaissances des deux familles, sont priés de vouloir bien accompagner le corps à bord, jusqu'à sa dernière demeure. Le convoi partira de chez M. Jules Tardos, no. 389, rue Royale.

DEPARTS ET ARRIVAGES, par ordre de date, des navires à vapeur entre le Nord-Amérique et l'Angleterre, et époques ou les lettres doivent être expédiées de la Nouvelle-Orléans.

Noms des navires à Vapeur.	Departs d'Angleterre.	Departs du Nord.	Epoques pour envoyer les lettres.
British-Queen	Londres, mai 10	N.-York, jn. 10	juin 1
Acadia	Liverpool, mai 19	Boston, jn. 16	juin 6
Great-Western	Bristol mai 25	Boston, jn. 16	juin 9
Columbia	Liverpool, jn. 4	Boston, juil. 1	juin 20
Président	Liverpool, jn. 16	N.-York, juil. 10	juil. 1
Britannia	Liverpool, jn. 19	Boston, juil. 17	juil. 6

DERNIERES DATES

New York	mai 24	Liverpool	mai 4
Boston	mai 23	Londres	mai 3
Philadelphie	mai 25	Havre	mai 2
Washington	mai 26	Paris	mai 1
Baltimore	mai 25	Bordeaux	avril 24
Charleston	mai 29	Madrid	avril 24
Vera-Cruz	mai 7	Cadix	avril 18
Tampico	mai 9	Havane	mai 19
Mexico	avril 20	Houston	mai 31

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Henry, Pierce, Liverpool, S & J P Whitney
London, Patten, Boston, Bridge, Kearney & co
Barque Anne Louise, Lemaitre, Bordeaux, C Dufour,
Goel. San Jose, Ferreras, Tobasco, S Fernandez
Henry, Auld, Matagorda, J Farmer
C W Brearwood, Tuer, Mobile, J H Ashbridge
Virginia Antoinette, Place, Havane, R Groning & co

ARRIVES.

Navire à vapeur Neptune, Rollins, en 32 heures de Galveston.
Navire Diana, Ferguson, de Rio Janeiro.
Barque Mercer, Edward, de Liverpool.
Goelette W. A. Turner, Curry, de la Havane.
Steamer Washington, Dodge, de Louisville.
Steamer Gen. Harrison, Chase, de Lafourche.
Steamer Macedonian Chrodes, de Florence.
Steamer Diana, Carter, de Louisville.
Bateau de remorque Claiborne, des passes, avec la barque Mercer et la goelette W. A. Turner.

On trouvera en vente chez Messieurs Paya, Lelièvre et Frémaux une petite brochure intitulée *La Voix*, de M. EUGENE LEBLANC. 3 juin—5

☞AVIS—Les consignataires par la goëlette Eliza beth de Laguayra et de Porto Cabello, sont priés de retirer leurs permis et de recevoir leurs marchandises.
3 juin R. GRONING & Co.

BAINS D'EAUX THERMALES.

CET établissement, situé dans le comté de Breckenridge, Kentucky, à environ 100 milles par la voie du fleuve et à 85 milles par la voie de terre, au-dessous de Louisville, et à 4 milles de Cloverport, Ky, où est le débarcadère le plus près et le plus commode, reçoit les visiteurs depuis le 1er. mai dernier. Les eaux sont des plus salutaires, particulièrement dans les dispepsies, les maladies de poitrine, de poumons et de la peau; elles ne sont en vérité inférieures à aucune autre des Etats-Unis pour ces sortes de maladies. La salubrité du pays environnant, les sites pittoresques du paysage, rendent cet établissement l'un des plus agréables de l'Ouest. Les propriétaires en ont considérablement augmenté les logemens, et ils n'ont rien négligé pour lui donner tous les agrémens désirables. Le pays abonde en gibier; et il y a une meute pour les chasseurs. On trouvera des amusements tels que la danse et autres &c. &c. &c.

Les visiteurs qui arriveront par eau trouveront des voitures prêtes pour les transporter à Cloverport; et ils recevront chaque jour leur lettre en les dirigeant par Cloverport, Ky, en les adressant au "Tar Springs".

Conditions:

Pensionnaires au mois, par semaine		$5
Do	à la semaine,	6
Do	par jour.	1
Enfants au-dessous de 12 ans et domestiques moitié prix.		
Chevaux par jour,		50
"	par semaine,	2 50

DAVID R. MURRAY, président.
DIRECTEURS:
John Combs, John Sterrett,
A. G. Hawes, Edwin Hawes,
Hugh W. Hawes. 4 juin—3fpar int.

J. Onar vs. J. Rendengold.

EN vertu d'un ordre de f. fa. à moi adressé par l'hon. Chs. N. Morgan, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 14 de juin 1841, à midi, à l'encoignure des rues Ste. Anne et Condé.

Un Cheval gris, un dray No. 99 et une paire de harnais, saisis dans cette affaire.
Conditions:—Comptant.
4 juin CHAS. CLAIBORNE, Marshal.

AVIS.

UNE jeune personne, orpheline, âgée de 14 ans, est partie de chez elle depuis que la française a quitté furtivement et sans motif le domicile de son bienfaiteur depuis trois semaines environ. Elle a disparu, il y a quelques jours, dans les [illegible] municipalités, vêtue d'une blouse verte et ayant une garde soleil en toile grise, doublé de percale rose. Elle a une légère cicatrice au front du côté droit.

On prie instamment la personne chez qui elle loge et tous ceux qui pourraient la reconnaître en quelque lieu que ce soit, de vouloir bien en donner connaissance au No. 177 de la rue St. Philippe, au fond de la cour.
4 juin—3

EGARÉ le 2 Juin, un petit garçon âgé de 7 ans, boste et constitué, cheveux blonds, yeux noirs et assez bel incarnat. Il avait sur lui un pantalon de gris, un tablier de grosse toile à manches longues, n'avait ni chapeau ni souliers; il parle anglais et français; on lui demande comment il s'appelle, il répondra, *John de Paris James*. Ceux qui le trouveront sont priés de le mener à sa demeure rue Ste. Anne No 114. où une récompense sera donnée, autrement ils seront responsables de toutes les conséquences pourvues par la loi.
4 juin—3 LOUIS CARETTA.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 2 juin 1841.

D'APRES un décret de la Cour Suprême déclarant nulle et non avenue l'élection de Mr. P. N. Hebrard, le 23 février dernier, et ordonnant une nouvelle élection d'un directeur, pour le remplacer, les actionnaires sont prévenus que cette élection aura lieu dans le local de la Banque Lundi, le 21 courant, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

Par ordre du bureau.
4 juin—2t. 21 jn. RICHARD RELF, caissier.

A VENDRE pour cause de départ—Une jolie bibliothèque composée de plusieurs centaines de volumes, des meilleurs auteurs français, ainsi qu'une belle encyclopédie complette en 35 volumes y compris les planches.
Aussi—Deux belles armoires en acajou, faites pour contenir des livres.
On fera bonne composition si l'on veut acheter le tout ou une partie. S'adresser à E. SAINET,
4 juin—3 242, rue Dauphine.

ECOLE PRIMAIRE DU FAUBOURG TREME
POUR LES ENFANS DES DEUX SEXES,
Encoignure des rues Dumaine et Derbigny,
Dirigée par M. et Mme. Aubert.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les parens de ses élèves que son école sera ouverte positivement lundi prochain, 7 du courant. Il sollicite en même temps le patronage des habitants du faubourg Treme, et ne négligera rien pour répondre à la confiance du public.
Ses prix seront modérés.
4 juin—3 P. A. AUBERT.

MAGASIN A BAIL—Le magasin no. —, rue de Chartres, à bail jusqu'au 1er. octobre prochain. On en donnera possession immédiatement.
4 juin CANTIN, DARAN & Co, 11 et 15, St. Louis.

MAISON à louer.—Rue Bienville, entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à
4 juin—3 O. & C. URQUHART, 9, rue Royale.

ASSORTIMENT de fondages de 1 3/4, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2, 6, 6 1/2 pouces, à vendre par
4 juin BLANCHARD, LIMER & Co, 26, Bienville.

TRAITES sur France, à vendre par
4 juin BLANCHARD, EYMER & Co, 26, rue Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par
4 juin BLANCHARD, EYMER & Co, 26, rue Bienville.

BOTTES, souliers et brodequins—14 caisses, à vendre par R. O HOBES,
4 juin 12, rue de la Douane

CAFE de la Havane—6 0 sacs café vert, en magasin et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
4 juin 2, Commune.

CIGARRES de la Havane—60,000 cigares de toutes qualités, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
4 juin 26, Commune.

CIGARRES de la Havane—Un assortiment complet de toutes toutes, à vendre par J. M. CABALLERO,
4 juin 32 Vieille Levee.

POMMES DE TERRE—Venant d'arriver par le navire Orozimbo, 100 paniers pommes de terre, supérieures à toutes celles qui se trouvent sur place, à vendre par
4 juin ALEX GOW, 21, rue de la Bienville.

BRIQUES à feu—20 milliers excellente brique anglaise, à vendre par ALEX GOW,
4 juin 29, rue Bienville.

BIERRE DE LONDRES—16 barriques excellente Bierre brune, double, de Londres en quarts et pintes, chaque barrique contenant 6 à 8 douzaines, à vendre par
4 juin ALEX GOW, 29, rue Bienville.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à 60 jours de vue, à vendre par KOHN, DARON & Co,
4 juin 25, rue Bienville.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par KOHN, DARON & Co,
4 juin 25, rue Bienville.

CHAUX—800 barils chaux de Thomaston, en partie à bord de la goelette Latkin, Snow. S'adresser en face de la rue d'Espagne ou à l'encoignure du Port et Levée 4 juin

SAVON—980 caisses savon brun, à vendre par
4 juin WM H. FULLER, 42 Poydras.

CHANDELLES de suif—60 caisses, marque de Jackson, à vendre par
4 juin WM. HENRY FULLER, 42 Poydras.

CLOUX—870 barils cloux et 50 do très longs cloux, à vendre par
4 juin WM HENRY FULLER, 42 Poydras.

HUILE de baleine et [illegible]—3000 gallons huile de baleine, et 1500 do huile ménagère, à vendre par
4 juin WM. HENRY FULLER, 42 Poydras.

VERDEGRIS—5 caisses verdegris, à vendre à bas prix pour clore des consignations, par
4 juin WM. HENRY FULLER, 42 Poydras.

PLOMB—10 4 saumons plomb à vendre par
4 juin JOHN R. SHAW & Co, 24, rue Poydras.

ALCOHOL—25 barils en débarquement du steamer Ustes, à vendre par JOHN R. SHAW,
juin 24 Poydras.

SAINDOUX—25 demi barils à vendre par
4 juin JOHN R. SHAW, 24, rue Poydras.

BISCUITS au beurre—24 barils, à vendre par
4 juin JOHN R. SHAW, 24 rue Poydras.

HUILE de sperme de printemps et d'automne 4000 gallons en barils et tierçons à vendre par
4 juin G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

BEUF—60 barils à vendre par
4 juin G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

CHAUX de Thomaston—400 barils à vendre par
4 juin G. BEDFORD & BECK, 24, rue Douane.

GARANCE—En magasin et à vendre par
4 juin N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

HUILE Huile pure et raffinée, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
4 juin 75, Magasins.

BEURRE—25 barillets excellent beurre de Goshen, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
4 juin 75, Magasins.

PLOMB de Chasse—En magasin et à vendre par
4 juin N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

THE—Impérial et poudre à canon, en caisses de 6 et 13 livres, en magasin et à vendre par
4 juin N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

CIGARRES—Un petit envoi de 4 caisses, composant des superieures L. Regalias, canones, trabucos, canonsales, demi-imperiales, curiosas &c., venant d'arriver de la Havane et à vendre par
4 juin N. D. CHAMBERLIN,

ESPECES—3500 piastres mexicaines, à vendre par
4 juin CANTIN, DARAN & Co, 11 et 15, rue St. Louis.

INDIGO, saleratus, poivre, épices, clous de girofle, noix, muscades, moutarde, huile douce, menthe poivrée, huile de castor, etc. à vendre par CONVERSE & Co,
4 juin 6, Nile Levée.

CUCULLU, LAFEYRE & Co, 28, Vieille Levée, offrent à vendre:
600 sacs café de la Havane, supérieur,
30 boites sucre blanc de la Havane,
100 barriques vin de Catalogne,
Vins de Porto et Madère en petites futailles, importation directe, un vin espagnol, de dessert, en dames-jeannes,
100 caisses fromages M. R.,
Un grand assortiment de cigares de la Havane,
Poisson ecossais en boites de 100 et 50 livres,
5 balles toile à draps de Russie. 4 juin

CHAUX, ciment, crins et briques à feu—2000 barils chaux de Thomaston fraiche,
300 bar la ciment romain,
200 barils ciment hydraulique,
150 do platre de Paris,
5000 boisseaux crins pour les plâtriers en barils, tierçons et barriques,
30000 briques à feu de Baltimore,
25000 briques à feu d'Angleterre, à vendre par
4 juin G. BEDFORD & BECK, 24, rue Douane.

MARCHANDISES sèches—45 balles toile à chemises 4 4 et 7/8 écrue, superfine et extra; 20 caisses toile à draps 4/4 et 7/8; 10 caisses indiennes superfines 9/8, 3 caisses coutils de fantaisie, et 40 caisses courtes pointes importées 13/4, 12/4, 11/4 10/4 et 9 sur 5 en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
3 juin 134, rue des Magasins.

BOTTES, Souliers et Brodequins—10 caisses composant un assortiment général de ces articles pour hommes et enfants, en magasin et en débarquement du navire Tennessee, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
3 juin 134, Magasins.

SUCRE et Melasse—Les soussignés ont en magasin cinquante boucauts sucre de qualité supérieure pour les ménages, les grocers, et 40 barils melasse des Attakapas, à vendre à des conditions avantageuses par
3 juin J. HALL & A. B. BEIN, 25, Nlle. Levée.

A LOUER PRESENTEMENT—Une maison à quatre appartements, avec cuisine &c., rue du Bayou St. Jean, entre Conti et Bienville, s'adresser à
3 juin R. BRUGIER, 9, rue Saint Louis.

A LOUER POUR PLUSIEURS ANNEES.
Cette belle habitation ci-devant la résidence de feu M. P. Cazelar, située à 3 milles de la ville et de l'autre coté du fleuve. Cette propriété se compose de 3 arpents de face sur 40 de profondeur, et il y a dessus une excellente maison de maitre très agréable. On donnerait cet établissement à bon marché s'il était possible d'espérer qu'elle serait bien soignée. Pour les conditions s'adresser à
3 juin—6 E. SAINET, rue Royale No. 242.

MARCHANDISES SECHES:
34 caisses indiennes d'été de qualités supérieures,
4 de mousseline do do
5 do do bleue et noire.
10 jeans unis et à carreaux,
6 do étoffes de gilets d'été,
6 do cotonnades &c.
10 do toile à draps blanchie 3/4 et 4/4.
10 balles toile à chemises écrue 3/4 en magasin et à vendre à des conditions raisonnables par
3 juin WM. C. TOMPKINS & Co, 59, rue Gravier.

LE soussigné prévient ses connaissances et le public qu'à partir de ce jour il a formé une société avec M. Alphonse Noël, qui pendant son absence sera chargé de la liquidation de ses affaires.
La maison de commerce sera Decaux et Noël.
M. V. Decaux partant mardi prochain pour France, prie les personnes qui ont des commissions à lui remettre de se présenter avant son depart.
Nouvelle-Orléans, 31 mai 1841.
31 mai VICTOR DECAUX, 95, Chartres, encoignure Conti.

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés agents de Goodloe & Coon, de Cincinnati recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1an FRERET BROTHERS.

LES soussignés offrent à vendre à bon marché, sur levée:
400 barriques vin de Marseille, marques de Bergasse
200 do do do do de Legier.
30 1/4 de barriques, vin de Madère de Marseille.
25 barils de do do.
200 caisses vin de Muscat.
100 do eau de fleurs d'orange.
25 do liqueurs.
100 paniers huile douce.
400 paniers bouteilles vides.
450 milliers bouchons de bouteilles.
12 do do de damejeannes.
100 caisses salaisons assorties.
13 mai CANTIN, DARAN & Co, 11 et 15, rue St. Louis.

HUILE ET CHANDELLES—32 barriques huile de baleine raffinée; 35 do huile de sperme d'hiver; 150 caisses chandelles de blanc de baleine, en magasin et à vendre par J. HALL & A. B. BEIN,
19 mai 25, Nlle. Levée.

SARDINES à l'huile, en débarquement du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux—10 caisses en 1-2, 3-4, et grandes boites, à vendre par FRED. BONIS,
26 av 166, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

JACONATS Français, reçu par le Caledonia Brander—2 caisses nouveaux dessins, à vendre par FRED. BONIS,
26 av 166, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

CHAPEAUX de paille d'Italie—1 caisse assortis pour dames à vendre par FRED. BONIS,
26 av 166, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

PERDU—Un billet de $500 tiré par C. de Valcourt à l'ordre de Charles Claiborne, endossé par ce dernier et par A. Ells. Le billet est payable le 15 septembre prochain. Récompense libérale à qui le rapportera à la pharmacie Pingeot, encoignure Bourbon et Douane. Le dit billet est daté du 16 février 1841. Avis est par le présent donné que le tireur ne le paiera pas à l'échéance et qu'il devient de nulle valeur. 2 juin—4

AVIS—Un jeune homme qui veut étendre son commerce de groceries qu'il fait avec succès et avec une très bonne clientelle, désire avoir un associé qui puisse fournir une mise de fonds de $6000. Ce jeune homme est connu [illegible] ...No. [illegible] ...prompte réponse.
2 juin—

AVIS—La société [illegible] ci-devant entre les soussignés sous la raison de W. & J. Gasquet & Co. est, de ce jour, dissoute par consentement mutuel. La signature de la société sera employée seulement pour la liquidation.
W. A. GASQUET,
JAS A. GASQUET,
PETER CONREY, Jr.
Nouvelle Orléans, 1er. Juin 1841.
2 juin—12

AVIS—Les soussignés ont, ce jour, formé une société pour les affaires, en gros, de marchandises sèches, sous la raison de Gasquet & Conrey.
JAS. A. GASQUET,
PETER CONREY, Jr.
Nouvelle Orléans, 1er. juin 1841.
2 juin—12

LE DOCTEUR BLANCHARD, partant pour France, a l'honneur de remercier ses amis et le public en général de la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder et les prie de la reporter sur le Docteur ACHILLE LION, dentiste de la faculté de Paris, dont il a été à même d'apprécier le talent et l'habileté. 2 juin—

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule Séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'etend que sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

CAFE de Laguayra—En débarquement de la goël. Elizabeth, et à vendre par SCHMIDT & Co,
3 juin 80, Bienville.

CUIRS—50 rouleaux cuirs de harnais, et 25 rouleaux cuirs à semelle, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
2 juin 25, rue St. Louis.

CIGARES de la Havane—100 milliers regalias et canones, des marques de Venus et de Palma, en débarquement du steamer Natchez, et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
2 juin 25, Commune.

CAFE de la Havane—614 sacs café vert prime, en débarquement du brick Copenhagen, de la Havane, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
2 juin 26, Commune.

SUCRE—En magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
2 juin 25, rue St. Louis.

SUCRE sur habitation, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
2 juin 25, rue St. Louis.

CAFE—1000 sacs café de Laguayra, à vendre par
2 juin R. GRONING & Co.

INDIGO DE CARACAS—65 surons à vendre par
2 juin R. GRONING & Co.

CITRONS—Quelques centaines de caisses de citrons de Messine à vendre en lots au gré des acheteurs, par ANDREW BARKER,
2 juin—5 69 1/2 rue de la Commune.

AVIS—Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de Henry Chatelenat, sont priées de les adresser dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, au soussigné, exécuteur testamentaire. JAMES B. BEHN,
1 juin 30, Bank place.

UN bon boulanger en mie he, trouverait de l'emploi, avec de bons salaires, à la Boulangerie Nouveau, rue Condé entre Dumaine et St. Philippe. Il est inutile de se présenter si on n'est parfaitement au fait de ce genre.
1er juin—4

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités,
BRIQUES du lac,
SABLE, CHAUX du Nord,
PIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
1 juin Chemin Carondelet, entre St. C [illegible] et Treme.

AMANDES douces et amères, à vendre par
31 mai B. VALLS, 35, Gravier.

ESPECES—Des piastres, à vendre par PETERS & MILLARD,
31 mai 24, Vieille Levée.

MANNE—8 caisses manne fraiche, récemment reçue et à vendre par B. VALLS,
31 mai 35, rue Gravier.

OLIVES—235 barillets, à vendre par
31 mai B. VALLS, 35, Gravier.

CHANGE sur la Havane à vendre par
31 mai J. N. RICULFI & Co.

CIGARRO—400,000 Canones Regalias, de différentes qualités, en magasin et en débarquement de la goelette Geneva, à vendre par J. N. RICULFI & Co,
2 mai 34, Toulouse.

AVIS INTERESSANT.

Lettres à Sophie, ou les derniers accents de la tendresse maternelle.
La petite cuisinière habile.
Le trésor des ménages.
Le petit livre pour tous.
CES quatre ouvrages se vendent au profit d'une famille française, qui par ses malheurs, et par sa position actuelle, réclame à si longs et honorables travaux, mérite les sympathies de toutes les âmes vertueuses.
Le prix des quatre volumes réunis est $1
Chez l'auteur, encoignure St. Pierre et Levée au premier et chez M. Fremaux, libraire. 14 mai—1m

TRAITES sur Paris, à vendre par
4 mai BLANCHARD, EIMER & Co.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société existant entre les soussignés à la Nouvelle-Orléans sous la raison de Henry Keane & Co. et à Vicksburg sous celle de Limerick & Co., est dissoute d'un commun accord. Henry Keane liquidera les affaires de la maison à la Nouvelle-Orléans et Geo. Limerick liquidera celles de la maison à Vicksburg.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1841.
HENRY KEANE,
GEO LIMERICK.

Le soussigné continuera les affaires de commission à la Nouvelle-Orléans et à Vicksburg pour son propre compte et sous la raison de Henry Keane & Co.
HENRY KEANE,
25 mai—6f2pe 135, rue des Magasins.

TISSOT,
Encoignure Ursulines et Condé.

MAGASIN de nouveautés, articles français, américains et autres, dépôt de soieries, entrepôt de saucissons de Lyon et de vin de Côte Rotie. Reçu par le navire Ville de Bordeaux, un assortiment de tout ce qu'il y a de plus nouveau et de mieux choisi en parfumerie—Un joli choix de bijouterie fine, tel que colliers, bracelets, St. Esprits et pinceaulines au set style; épingles pour parures et autres montres fines de toutes descriptions, étoiles à mantilles et autres, sacs en velours, coton, ombrelles de fantaisie garnies et un grand genre le plus nouveau, quantité d'autres objets de fantaisie et de goût. 28 mai—1m 2fp

A LOUER—Maison en briques et à trois étages, située sur la Levée, près la presse à coton d'en bas. Deux grands jardins à cour, le pain existant dans la cour, et l'on peut y établir une boulangerie.
S'adresser à Mr Bartlie, No. 7 rue Conti, ou rue Bourbon encoignure St. Pierre. 24 mai—2m. l. 4. 7. 11. 15. 18 22

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la municipalité No. Un.
Séance du 12 octobre 1840.

ORDONNANCE accordant certains privilèges pour l'établissement d'un dépôt pour les animaux morts.
Le conseil de la municipalité No un, de la ville de la Nouvelle-Orléans, arrête ce qui suit:
Art. 1er. Il sera désigné par le voyer, un des ilets disponibles appartenant à cette corporation dans les limites comprises entre la bayou St. Jean, les derrières de la ville, le canal Carondelet et le chemin du Bayon, lequel terrain devra être accordé à Messrs Duval & Dupar pour un terme de trente années, qu'ils y construiront une usine.
Art. 2. L'établissement projeté devra être en tout tems sujet à l'inspection des autorités et il sera toujours entretenu dans le plus grand état de propreté, et si par négligence ou autre cause, il devenait une nuisance, et insalubre, publique, et que les habitans du voisinage déclarassent en souffrir de l'incommodité ou du désagrément, le conseil se réserve toujours le droit de faire cet établissement suspendu ou de le faire transporter ailleurs.
Art. 3. Il sera du devoir des commissaires de police des divers districts de cette municipalité de faire des rapports immédiats aux corps de garde, de tous les animaux morts trouvés dans leurs districts respectifs, tels que chevaux, vaches, mulets, bêtes à cornes etc.
Art. 4. Il sera du devoir de MM. Duval & Dupar de transporter ou faire transporter à leur établissement tous les animaux morts ci-dessus mentionnés, dont le rapport aura été ainsi fait, et ils seront tenus de se rendre deux fois par jour dans chaque corps de garde pour y obtenir des rapports de ce genre.
Art. 5. Chaque fois que le propriétaire d'un animal mort de l'espèce ci-dessus mentionnée, sera connu, il sera tenu de payer la somme de deux piastres par chaque animal ainsi transporté à moins qu'il ne préfère le transporter lui-même au dit établissement de MM. Duval & Dupar, à ses propres frais, et dans un délai de douze heures après avoir été notifié de le faire par le commissaire ou tout autre officier de police de cette municipalité.
Art. 6. Lorsque le dit établissement aura été achevé et entièrement prêt à entrer en opération, le maire devra alors donner avis pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux gazettes de cette ville, prohibant l'inhumation d'aucun animal mort, dans les espèces mentionnées ci-dessus, et la présente ordonnance ne pourra être mise en vigueur qu'à la dite époque.
Art. 7. Toutes contraventions aux dispositions de la présente ordonnance sera punie d'une amende qui ne sera pas moindre de cinq piastres, et qui n'excèdera pas cinquante piastres, recouvrable par devant tout tribunal compétent.
Art. 8. Toutes ordonnances ou parties d'ordonnances contraires à la présente sont et demeurent rappelées.
Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 19 octobre 1840.
Signé WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme
S. W. WATTERS Secrétaire.

MAIRIE DE LA NELLE. ORLEANS.
Le 10 mai 1841.

EN vertu de l'ordonnance qui précède, qui a été adoptée par le conseil de la municipalité No. un, et par suite de ce que MM Duval et Dupar m'ont informé que l'établissement fondé par eux dernièrement pour remplir le but de la dite ordonnance, est prêt et entièrement achevé, je donne avis public qu'à l'expiration d'un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, la susdite ordonnance sera en pleine force et vigueur dans la dite municipalité, et que le règlement sera appliqué à toutes les dispositions qu'elle renferme.
12 mai—20 WM. FRERET, Maire.

ARTICLES DIVERS—200 caisses blanc de baleine, 3000 gallons huile de baleine raffinée, 75 barils maquereaux No. 3, 10 surons indigo de Carracas, et 5 caisses idem de Manille, 380 milliers cigarres américains, en 5mes. 1/4 et 1/2 caisses, 25 rouleaux feuilles de plomb, 400 paires chaînes d'arpentage, 100 boisseaux noix de Hickory, 5 boucauts tabac du Missouri, 75 barils boeuf de l'Ouest, 50 caisses amidon, 10 grandes aussières de Manille, 100 caisses hackes de Hunt, 75 caisses tabac à chiquer, en magasins et à vendre par WOOD & SIMMONS,
26 mai 60, rue des Magasins.

FEUILLES DE FER BLANC—150 caisses 1/3 X en débarquement du navire Prentiss, et à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
18 mai 19, Nelle-Levée.

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, marques Bandol, Elysée Baux, Gros frères, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses par
J. P. BONNET,
6 fev—3ps 3, rue Royale.

SALDERATUS—10 barriques en magasin et à vendre par
1er juin N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins.

A VENDRE par les soussignés:
Café Java "vieux gouvernement,"
Vieille eau de vie, Cognac 1835, "marque Maglory,"
Vin rouge en barriques, Côte de Bourg, 1837,
do do St. Julien, 1834,
do do St. Estèphe, 1837,
do do Montferrand,
do do Bassins,
Cuir à harnais et à semelles, &c. &c.
18 mai BOUTIN, GALLY & Co. 71, rue Toulouse.

SAUMON en Saumure—No. 1, en quarts de barils, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
13 mai 40, rue Poydras.

GOUDRON, poix, résine et vernis en débarquement du brick Parchattan, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN.

VIN ROUGE de Bordeaux en bouteilles à 10 bouteilles $1. On trouvera constamment au magasin de détail du soussigné du vin rouge de Bordeaux, 10 billes, pour $1. le même qu'il vend à $36 la barrique. S. POUVERIN,
4 mai Enc. Royale et Dumaine.

INDIGO de Caracas—40 surons à vendre par
12 mai R. GRONING & Co.

TRAITES sur Philadelphie, à vue et à 60 jours, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par
19 mai JAMES D. DENEGRE.

CHANVRE de Sisal—70 balles reçues par la goëlette Vencedor, de Campêche, à vendre par
15 mai J. W. ZACHARIE & Co.

JAMBONS canvassés—8 barriques et 16 barils à vendre par
STETSON & AVERY, 30 Gravier.

MAIS—800 sacs à vendre par
26 mai JOHN A. MERRITT, 43 Camp.

AMUSEMENTS.

BENEFICE D'ARTISTE.
GRAND FEU D'ARTIFICE A CARROLLTON.

J. M. SKORUPSKI a l'honneur d'informer le public qu'il aura l'honneur de leur offrir ce soir, vendredi 4 juin, un des plus beaux feux d'artifice qui aient été tirés dans le Sud. Pour les détails voir les affiches. Entrée: quatre escalins. Les chars du chemin à coulisses partiront de la Nouvelle-Orléans à 6, 8 et 7 heures, et partiront de Carrolton à 8 heures 1/2 et 9 heures. 4 juin—1

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira dimanche prochain 6 courant, à 7 heures et demie dans la superbe salle connue sous le nom de Salle de bal de Napoléon, située encoignure des rues Villeré et St Louis, et qu'il continuera de donner des bals les mercredi et dimanche de chaque semaine, pendant tout l'été.
Rien n'a été négligé pour rendre ces réunions agréables, l'appartement et le jardin sont des plus spacieux et des plus aérés, les rafraichissemens des mieux choisis &c.
Prix d'entrée, 1 piastre pour les cavaliers.
4 juin—3 JEAN HOCH.

GRANDS CONCERTS D'ETE,
AU
JARDIN DE CARROLLTON.

Ces concerts conduits par MM. COBINI & LEHMANN auront lieu tous les dimanche, pendant la saison.
La Compagnie du Rail Road n'a rien négligé pour rendre les soirées agréables dans ce superbe jardin. Les illuminations seront à l'instar de celles du Jardin Turc à Paris.
Il y aura également des amusements gymnastiques.
Il y aura BAL tous les samedis.
Prix d'entrée 50 cents.
N. B. Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offrira de meilleur et de plus recherché et le café pourvu des meilleurs vins et liqueurs, &c. 29 mai

CLASSE DE CHANT ET DE SOLFEGE.

DIRIGEE par Mr. FOURMESTRAUX, élève du Conservatoire de Paris et premier hautbois du Théâtre d'Orléans Mr Fourmestraux enseignera d'après la méthode du Conservatoire de Paris, méthode qu'il a été à même d'approfondir pendant plusieurs années qu'il a frequenté cette célèbre école.
Les cours auront lieu le matin de 6 à 7 heures et le soir de 4 à 6, de 6 à 7 et de 7 à 8 heures, dans un des salons de la société des Amis des arts, rue de Chartres, encoignure Toulouse.
Mr. F. enseigne aussi l'ophicléide, le piston, la guitare, le hautbois, le flageolet, le cor anglais et autres instruments.
N. B. Chaque élève aura la faculté de suivre les quatre cours de solfège, avantage qui pourra le mettre à même de devenir musicien en peu de temps. 1 juin—5

GYMNASE MUSICAL.

M. F. Kroll informe le public, qu'il tient tous les jours, excepté le jeudi et dimanche, dans la salle du Gymnase musical, une classe de Solfège depuis 6 jusqu'à 7 heures du soir à raison de $6 par mois.
S'adresser au Gymnase Musical, encoignure Royale et d'Orléans, au 1er. maison de M. Vigné. L'entrée par la rue d'Orléans. 31 mai—1m

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.

LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnemens de drogues et de médicamens frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure SICKLES & Co,
31 mars—3m Droguistes et pharmaciens, 40 Canal.

PERDU—Une bague épaisse portant les lettres C. B. gravées en caractères allemands, sur un pierre verte. La personne qui l'a trouvée recevra une jolie récompense en la laissant au bureau de cette feuille. 2 juin—3

DISSOLUTION de société—La société existant sous la raison de AVET & BRES a été dissoute le 31 mai d'un commun accord. Toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre ladite société sont priées de les présenter pour qu'elles soient réglées.
J AVET ROSAIRY,
J B BRES Jnr.
Le soussigné continuera les affaires en son propre nom et sollicite la continuation du patronage de l'ancienne maison. 3 juin—2 J. AVET ROSAIRY

FARINE de Mais, à vendre par
3 juin CONVERSE & Co, 6, Nile Levée.

SUCRE blanc de la Havane—15 caisses à vendre par
3 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

GENIEVRE de Hollande—10 pipes à vendre par
3 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

EAU DE VIE de Cognac—25 demi pipes à vendre par
3 juin B. VALLS, 35, rue Gravier.

SAUMONS—20 1/4 de barils saumons frais, à vendre
3 juin H. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier.

SUCRE RAFFINE en poudre, cassé et en pain, de 1ère qualité de la raffinerie de Boston et à vendre constamment par H. A. NORCROSS & Co,
2 juin 40, rue Gravier.

EN débarquement du navire Orozimbo 10 caisses coton sur bobines, de la marque renommée, R. Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUBEL & Co.
3 juin Toulouse, 52

VINS, Champagne, vin du Rhin, Port, Madère, Sherry, Teneriffe, Claret et Port Mahon, en futailles et en caisses, à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier.

CIGARRES—Un assortiment complet des meilleures fabriques de la Havane en magasin et à vendre par
3 juin B. VALLS, 65, rue Gravier.

CIGARRES de la Havane—121,000 assortis, confitures de la Havane, 12 caisses, pâte et gelée de guayave, 3 barils, sangsues, vins, etc. En débarquement du bateau à vapeur Natchez et à vendre par
3 juin B. VALLS, 35 rue Gravier.

CIGARRES—assortis de différentes marques, en débarquement du Natchez et à vendre par
MARLE, BEVILLE & Co,
3 juin 31 Commune

SUCRE—200 boucauts sucre de qualité assortie, à vendre par J. CHALARON
juin rue Bienville

TOILE d'Emballage—Caisses de cloche et à dres en magasin et à vendre par WM. PERRIN,
juin 26, Douane.

HUILE—20 barriques huile de sperme pure, 30 barriques huile d'éléphant et 2 barils huile de baleine, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
4 juin 134 rue des Magasins.

SAVON ET CHANDELLES—300 caisses Savon de ménage No 1, marque de Wm Jackson, et autres, 100 caisses do de suif, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
juin 134, Magasins.

CAFE DE LA HAVANE—800 sacs à vendre par
ABRAHAM TRIER,
2 juin 34, rue Gravier.

FARINE—200 barils farine superfine en débarquement et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
2 juin 59, rue Gravier.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
2 juin 48, Tchoupitoulas.

GENIEVRE—50 barils du pays, à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
2 juin 48, Tchoupitoulas.

PORC—Mess, M. O. et P. O. à l'inspection et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
3 juin 48, Tchoupitoulas.

JAMBONS de Ménage, 40 barils de Duffield, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
3 juin 48, Tchoupitoulas.

LARD—Plats côtés et épaules, à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
3 juin 48, Tchoupitoulas.

GRAISSE—750 barillets no. 1 en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
3 juin 48, Tchoupitoulas.

WHISKEY Commun—Quelques barillets à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
3 juin 48, rue Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE—21 quarts de barriques eau-de-vie marque de Seignette, 41 barils de l'Inde do do ayant droit au drawback et à vendre par
3 juin J. W. ZACHARIE & Co.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné les ouvrages suivants, savoir:
Hugo, Histoire du Droit Romain.
Troplong, Traité du louage.
Blackstone, Commentaires sur les lois Anglaises, (nouvelle édition)
Pardessus, Lettres de Change.
Domat, (Œuvres complètes;
Altmeyer, Philosophie de l'Histoire.
Velpeau, Leçons de Clinique.
Chambure, Napoléon et ses Contemporains.
Gattel, Dictionnaire français.
Mémoires de Louis XVIII.
do de Gisquet.
Procès complet de Mme Lafarge.
El maestro del Campo,
Praxède, par A. Dumas.
L'homme aux 3 culottes, par P. de Cock.
Les Inconvénients de la bravoure, par E. Berthet.
L'Aveugle-né, par E. Berthet.
L'Ami du Chateau, par Henry Monnier.
Lucie, par Mme Reybaud.
Allan Cameron, roman inédit de Sir Walter Scott.
Nouvelles, par de Musset.
Le Compagnon du tour de France, par G. Sand.
Les Forgerons, par Frédéric Soulié.
Mathilde, par E. Sue.
Une Promenade, par E. Souvestre.
Corne de Léon, roman Anglais, par James.
Le Château de Rambouillet, par L. Gozlan.
Musée des familles complet.
A constamment en magasin un assortiment complet de papiers peints. ALFRED MORET.
1 juin—7 138, rue Royale.

REÇU par le navire l'Andelle du Havre, et à vendre au magasin de E. Frémaux, libraire et marchand de papier peint, 147, rue de Chartres.
Les ouvrages suivants:
Gisquets, mémoires, 4 vols in 18.
Michel Raymond, Maria, 2 do.
Paul de Kock, l'homme aux 3 culottes, 2 in-18.
Walter-Scott, Allan Cameron, 2 do.
P. de Musset, divers, une arabesque, 2 in-18.
Elie Berthet, inconvenients de la bravoure, 1 in-18.
Arnaud, Lucie et Alonzo, 1 do.
Balzac, Dom. Gigadas, 2 do.
Elie Berthet, l'Ami du Chateau, 1 do.
A. de Lavergne, la Cour et le clocher, 1 do.
M. Masson et Lafitte, les 3 Marie, 2 do.
A. Dumas, Praxède et Don-Martinez de Freytas, 1 in-18.
Ainsi qu'un grand assortiment d'ouvrages nouveaux en mémoires, voyages, histoire et romans, livres de droits, de sciences, anglais, espagnols, &c. &c.
Ouvrages de mécanique, de physique de chimie, de géométrie, de mathématiques &c. &c. Par les meilleurs auteurs.
Nouveau choix de tapisserie des premières fabriques de France, papiers peints pour salles et cafés, &c. &c.
1 juin—4

SUCRE—60 boucauts sucre en débarquement, et à vendre par F. J. PAVY & Co,
27 mai 34, rue Gravier.

VINS de Bordeaux—60 barriques Vin de Bordeaux des marques de St. Julien Médoc, LaBurthe Haut Brion, reçues par le Louis XIV, et à vendre à bas prix pour clore une consignation. V. & O. VIGNAUD,
24 mai 49, rue de Chartres.

SACS DE PITRE—1500 sacs de pitre en magasin et à vendre par LAUVE BROTHERS,
17 mai—1m 26 Vieille Levée.

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du brick Caspian, venant de la Martinique, 131 quarts de Tamarins conservés en sirop, 18 caisses amidon pur manioc. LOREILHE & VALETON,
28 mai 9, rue Toulouse.

REÇU de Nantes, voie du Havre par le navire Isaac Newton et à vendre au débarquement par les soussignés:
80 boites, 2/3 et 1/2 boites truffes pures du Périgord, conservées au naturel,
45 boites, 2/3 et 4/1 boites cêpes à l'huile,
10 boites et 1/2 boites champignons,
196 demi boites petits pois au naturel.
Aussi—Reçu par le navire Louis XIV:
200 boites sardines à l'huile de la marque bien connue de Rodel fils et frères. LOREILHE & VALETON,
13 mai No. 9, rue Toulouse.

PAILLASSONS—40 pièces 4/4 fins et extra fins en débarquement du navire Ocone; aussi en magasin 40 pièces 4/4 et 5/4 paillassons à carreaux, de Bruxelles et à vendre par L. A. LEVY,
27 mai 30, rue de la Douane.

PEINTURES—900 barillets peinture blanche anglaise, par 28, 56 et 112 livres; 1000 boites vert par 10, 14 et 28 liv. 200 barillets no. 1 par 14 liv., à vendre en petites quantités, par
24 mai ALEX. GOW, 29. Bienville.

COTON SUR BOBINES—6 caisses de coton à coudre de la manufacture renommée de Robert Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUBEL & Co.
11 mai 52 rue Toulouse.

DISSOLUTION DE SOCIETE—La société existant à la Nouvelle-Orléans sous la raison de Binoche frères, est, à dater de ce jour dissoute d'un commun accord. M. La. Binoche reste seul chargé de la liquidation.
Désirant liquider promptement, toutes les marchandises restantes seront vendues à une grande réduction de prix.
Les personnes redevables à la société sont priées de régler leur compte sous le plus bref délai possible, et celles auxquelles elle doit voudront bien présenter leur. 31 mai—15

AVIS.—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 3me Municipalité, sont prévenues que la perception des taxes sur propriétés foncières et des taxes pour l'année 1840, doit commencer à dater du 1er mai 1841.
J. F. DU GARRY,
17 mai—2m. Trésorier de la 3me Municipalité.

THRE. VOIZIN & Co. devant transporter leur magasin encoignure Royale et Toulouse, offrent à vendre à l'amiable l'installation complète de leur magasin, encoignure Royale et St. Louis.
Ils profitent de cette occasion pour avertir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'à partir du 1er juillet prochain, ils occuperont le magasin de MM. Binoche Frères. Ils continueront également à recevoir les objets fashionables, les plus en vogue à Paris.

CHAMPAGNE—30 paniers champagne, à vendre par
18 mai LOUBON & [illegible]

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer MADISON, capt. Freeland, partira positivement pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires samedi à courant à midi. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue Gravier ou à JOHN R. SHAW & Co.
4 juin 24, rue Poydras

AVIS—VOYAGE DE MER.
Le steamer ATHENIAN, capitaine A. Henry, partira de la Nouvelle Orléans le 10 de ce mois à 10 heures du matin, pour une partie de mer par le beau bayou Lafourche. La durée du voyage sera de 7 à 8 jours. Rien ne sera négligé pour l'agrément et la commodité des passagers. Pour passage, s'adresser à bord ou chez Mrs.
F. HENRY PRUD'HOMME & Co,
3 juin 36, Vieille Levée.

POUR SAINT-LOUIS—Le bateau à vapeur, fin marcheur, GENL. PRATTE, capitaine Casey, est attendu chaque jour et repartira sous peu. S'adresser à
CHAS. DOANE,
3 juin 69, rue Poydras

POUR SAINT LOUIS—Le beau bateau à vapeur fin marcheur UNITED STATES, capitaine Freleigh, est actuellement prêt à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras ou à BOGERT & HAWTHORN,
3 juin 63, rue Gravier

BATEAU A PASSAGERS—Pour Louisville.—Le steamer DIANA, capitaine Frank, est de jour en jour attendu, et il partira immédiatement pour les ports ci-dessus. On peut assurer des lits en s'adressant à
J. VAIRIN & Co,
2 juin 17, Commerce.

PARTIES DE PLAISIR
POUR MANDEVILLE, LEWISBURG et Madisonville.—Le bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, commencera ses voyages réguliers à Mandeville, Lewisburg, et Madisonville, samedi 29 du courant, et continuera à les faire durant l'été, en partant du bout du railroad au lac Pontchartrain les samedis après l'arrivée des chars de 4 heures de l'après midi. A son retour, il partira de Madisonville les dimanches à 4 heures de l'après midi. 26 mai—30

POUR BORDEAUX—(Samedi 5 juin.) passage seulement. Le beau navire neuf CHATEAUBRIAND, d'une marche supérieure, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Laborde, a son chargement complet et partira positivement samedi le 5 juin. Pour passage seulement s'adresser au capitaine, à bord en face du marché aux légumes, ou à HERBAULT Frères,
21 mai 78 rue Bienville.

LIGNE DE HANDS.
LA barque B. MEZICK capt. Garvin, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira vendredi, le 4 courant. Pour passage seulement, s'adresser au capt. à bord, ou à
3 juin JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

POUR BORDEAUX—Le joli navire ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, devant partir pour le susdit port, jeudi prochain 3 du courant. Messieurs les passagers sont priés de régler le montant de leur passage.
2 juin CHAS. DUFOUR.

POUR BALTIMORE.—Le brick fin voilier, de première classe, SPLENDID, capt. King, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
2 juin G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier, DELIA, capt Parker, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, à G. BEDFORD & BECK
2 juin 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hands.—La barque paquebot B. MEZICK, capt. J. J. Garvin, à presque toute sa cargaison engagée et partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue du Quartier, ou à
2 juin JAS. D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

POUR NEW YORK—Partant Samedi 5 juin. Le navire paquebot OCONEE, capt. Jackson, ayant une partie de son chargement engagée, partira le jour susdit. Pour le reste du fret, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à
31 mai JAMES E. WOODRUFF, 52, Camp.

DEPART JEUDI LE 10 DE JUIN.
POUR LE HAVRE.—Le beau paquebot français, L'ANDELLE, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira à jour fixe pour sa destination, sous le commandement du capt. Gamain. Pour passage, ayant des emménagements vastes et confortables, s'adresser au capt. à bord, en face du Rail Road ou à
28 mai BLANCHARD, EIMER & Co 26, Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le trois mât MARENGO, capt. Gray, peut prendre encore 6 ou 10 passagers. S'adresser à bord ou à F. PERRET,
28 mai 68, rue Toulouse.

POUR TAMPICO—Le brick APALACHICOLA, capitaine Louis Cormier, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
A CAPDEVIELLE & CUCULLU,
28 mai 66, Vieille Levée.

POUR LE HAVRE—Le trois-mâts américain St. CLAIR, capitaine Master, ayant à peu près la partie de sa cargaison engagée, partira sous peu de jours. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
KOHN DARON & Co,
27 mai 26, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le paquebot régulier CUBA, capitaine Latham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant des emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins rouges ou à JOHN ALEXANDER,
14 mai 16 rue du Canal.

LANCIERS D'ORLEANS.

Vous êtes prévenus que la Compagnie se réunira en comité général, samedi, 5 du courant, à sept heures et demie précises du soir, en bourgeois, au lieu ordinaire de ses séances, pour affaires importantes de la compagnie.
On recommande d'être ponctuels.
Par ordre du Capitaine,
J. DUFFAU,
3 juin Maréchal des logis chef.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE bataillon prendra les armes en grande tenue d'été dimanche, 6 juin prochain, à 5 heures précises du matin, réunion à l'arsenal.
Cette réunion étant convoquée à la demande du corps des sous officiers du bataillon, les officiers et soldats sont tenus de ne pas y manquer.
Les membres honoraires voudront bien également s'y trouver. Par ordre du major,
AD. SCHREIBER,
31 mai Adjudant major.

ECLAIREURS-D'ORLEANS Attention.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 juin, et se réunira sur la place du Cirque, à 4 1/2 heures précises pour une excursion à la campagne.
Par ordre du capitaine N. Garlie.
P. A. AUBERT,
2 juin Sergt. Major.

HOTEL DE MANDEVILLE.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que l'Hotel de Mandeville sera ouvert le 15 juin.
On y trouvera salle de billards, écuries, remises, chambre de bains pour les dames et chambre à bains pour les hommes.

Prix de la Pension

Par mois,	$60
Par jour,	3
Enfans, moitié prix,	
Domestiques,	$1 par jour.

2 juin—1m P. DAVIS.

A LOUER—Une maison en briques à étages, située dans la rue des Ursulines entre Bourbon et Royale. S'adresser à LAUVE FRERES,
24 mai—1m. No. 26, Vieille-Levée.

A LOUER OU A VENDRE—La jolie maison de campagne de Mme Ve Duverje, située de l'autre bord du fleuve à un mille au dessous du ferry; il y a sur la devanture un joli parterre, très bien entretenu.
Pour les conditions, s'adresser à J. B Olivier, rue Royale No. 215. 2 mai

REÇU par les derniers arrivages de France, un assortiment complet de drogues et médicaments tel que chlorure de Labarraque, quinine, pastilles de Vichy, pâte pectorale, ammoniaque, Ether, Créosote, purgatif et vomitif de Le Roy, de même un assortiment complet de bandages et objets en gomme élastique, et de tout ce qui entre dans notre ligne.
L. GAMOTIS & Co., Pharmaciens Droguistes.
114, Vieille Levée.

N. B. A LOUER Le haut d'une Maison, composé d'un appartement de cinq pièces, au no. 144, rue Vieille Levée
29 mai—6

$20 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné la négresse RACHEL, âgée d'environ 24 ans, de taille moyenne et bien proportionnée. Elle se tient assez bien, son teint est rouge âtre; elle a les lèvres très grosses, et ne parle qu'anglais. On suppose qu'elle a l'intention de se rendre, dans une ville du Nord, ou à Charleston.
Les capitaines de navires et de steamers sont prévenus de ne pas recevoir la dite esclave sous peine d'encourir toute la rigueur des lois. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné, ou la logera dans une des prisons de la ville.
DR. DARET, rue Bourbon,
1er juin—6 entre Ste. Anne et Dumaine.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures espèces et qui ne donnent de l'espèce de graine à faire pousser ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER,
Fleuriste et marchand de Graines,
26 av rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.

LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraiches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, provenant de toutes les parties du monde. Il connait le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines, aussi, il ose de mériter la confiance du public, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à perdre sa réputation. Ceux donc qui désirent acheter de bonnes graines sont priés de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE,
rue du Canal, No. 7,
8 mars à une porte de la rue des Magasins.

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour son genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour réunir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il sera heureux d'exécuter toutes les commissions qui lui seront données. WM. DINN,
18 mai 11, Commune, encoig. Tchoupitoulas.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,
DE PHILADELPHIE,

ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevaia, où il sera heureux de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennet,
Henry Lockett, E. Hyde,
Dr. Luzenberg, Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan, John P. Nisbet.
14 dec

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôt et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils le faisaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et de Conti. 6 jan

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage. Bois—Constamment en vente, par le soussigné, au Bayou, Chemin Gentilly [illegible] CHS. GUESNARD.
2 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR M BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, 5 du courant, à midi, à la Bourse St.-Louis,
MARY, négresse âgée d'environ 33 ans, avec son enfant Mirza, mulatresse âgée de 8 à 9 ans; Mary est cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et servante de maison. Elle parle anglais et français, et est pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, à l'exception du marronage, attendu qu'elle s'est absentée une fois depuis 4 ans qu'elle appartient à son propriétaire actuel.
Conditions—Moitié comptant, et le reste à six mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à final paiement.
L'acte de vente en l'étude de E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 juin—2

PAR ANTHONY FERNANDEZ

SAMEDI prochain, 5 du courant, à la Bourse St. Louis, à midi, il sera vendu la négresse Mary-Ann, âgée de 26 ans, depuis son enfance dans le pays; bonne, blanchisseuse et repasseuse, bonne domestique de maison et gardeuse d'enfants, vendue pour aucun motif.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, en l'étude de Paul Bertus, notaire public. 4 juin

PAR McNAIR & Co.

IL sera vendu samedi 5 du courant, au bout de la rue du Canal, à 10 heures du matin
Des wagons,
Charrettes,
Roues de Diables. 4 juin—2

PAR McNAIR & Co.
112, rue de Chartres.

IL sera vendu lundi 7 du courant, à 10 heures du matin, un assortiment d'argenterie plaquée, consistant en chandeliers, porte-huiliers, porte liqueurs, cabarets, &c. &c.
Aussi—Une variété d'autres articles. 4 juin—3

George LeGendre vs. ses créanciers et Lawrence, et Legendre vs. leurs créanciers.—Cour de Paroisse.
PAR P. DUBERTRAND, Encanteur public.

IL sera vendu le 10 juillet 1841, à midi, à la Bourse St Louis, en cette ville, entre les rues de Chartres et Royale, par ordre et sous la direction des syndics des dites faillites, les propriétés suivantes:
4 lots de Terre situés au faubourg Franklin, rue Marigny, entre les rues St Jean Baptiste et St. Avide, numérotés 6, 7 et 8, ilet no 4, ayant chaque 30 pieds de face sur la rue Marigny, et 120 pieds de profondeur.
Conditions—Billets à 6, 12, 18 et 24 mois pour la proportion revenant à chacune des dites faillites, endossés à la satisfaction des dits syndics, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente devant Octave de Armas, not. public, aux frais des acquéreurs.
4 juin—31—4, 12, 20 juin et 10 juil.

PAR M. BARNETT Sr.

EN vertu d'un ordre du juge de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, sous la date du 22 mars, il sera vendu le vendredi, neuf de juillet, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, sous la direction de Joachim Kohn, syndic de la faillite Frey & Co, les propriétés suivantes, abandonnées à leurs créanciers.
Un Lot de Terre situé dans la rue Royale, entre les rues de la Douane et Bienville, mesurant au pied français, 30 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces, ensemble avec la maison de résidence en briques à trois étages et les batisses de derrière.
Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12, 18 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 8 pour cent à partir de leur échéance jusqu'à parfait paiement.

ACTIONS DE BANQUE.

255 actions du fond capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Conditions de la vente comptant.

ESCLAVES.

SALLY, âgée d'environ 55 ans, cuisinière, avec son fils BELISAIRE, âgé d'environ 18 ans, domestique de maison.
CHARLOTTE, âgée d'environ 28 ans, domestique avec sa fille
LAWPA, âgée de 7 ans
LUCILE, âgée d'environ 35 ans blanchisseuse, repasseuse et [illegible] cuisinière, avec ses deux enfants Jean de 2 1/2 ans et Ang[illegible] de 1 1/2 ans.
MARIE LOUISE, âgée d'environ 5 ans, domestique, [illegible]
DENIS, âgé d'environ 25 ans cocher et palefrenier, [illegible] de [illegible] 6 mois. On ne vendra que les droits et les titres.
Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque sur les esclaves, et intérêt de six pour cent à partir de leur échéance jusqu'à leur paiement final.
Les actes de vente par devant Jules Mossy, Not. public, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4, 11, 21, 28 et 9 juil.

PAR P. DUBERTRAND, Encanteur
COUR DE PAROISSE.
George Legendre contre ses créanciers

IL sera vendu le samedi 10 juillet 1841, à midi, à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, à la Nlle Orléans, par ordre et sous la direction du syndic de la dite faillite, les propriétés suivantes
Le quart indivis de 24 lots de terres publiques ayant les certificats numérotés, et mesurant comme suit.
6 *Lots situés dans la Paroisse St Tammany.*

Certificat	No.	1,094	mesurant	308 77	acres
do	do	1,095	do	70 27	do
do	do	1,096	do	70 80	do
do	do	1,080	do	310 00	do
do	do	1,049	do	639 20	do
do	do	1,052	do	307 16	do

9 *Lots situés dans la Paroisse Livingston.*

Certificat	No.	1,091	mesurant	640 00	acres
do	do	1,125	do	641 80	do
do	do	1,140	do	120 34	do
do	do	1,090	do	140 00	do
do	do	1,154	do	44 19	do
do	do	1,159	do	238 00	do
do	do	1,164	do	447 97	do
do	do	1,161	do	644 80	do
do	do	1,162	do	639 20	do

9 *Lots situés dans la Paroisse St. Helena.*

Certificat	No.	1,169	mesurant	400 21	acres
do	do	1,192	do	160 35	do
do	do	1,174	do	16 0	do
do	do	1,147	do	135 80	do
do	do	1,148	do	160 00	do
do	do	1,142	do	198 50	do
do	do	1,151	do	295 79	do
do	do	1,179	do	401 60	do
do	do	1,180	do	447 02	do

2o. Le quart indivis de 2 lots de terre comme suit:
Certificat No. 1,093 mesurant 130 [illegible] acres, [illegible] Section 19 [illegible] Sud, R[illegible] Est, dans la paroisse St. Tammany.
Certificat No 1,049 mesurant 40 acres N.E. quart de S.E. quart de section 1, T. 6 Sud R 8 Est, dans la paroisse Livingston.
Le tout conformément à l'acte de partage passé devant Th. Seghers, notaire, le 9 janvier 1841.
Conditions: billets à 6, 12, 18 et 24 mois, endossés à la satisfaction du syndic et par un hypothèque jusqu'à parfait payement.
Les actes de vente par devant C. De Armas, not. public, aux frais des acquéreurs.
4 juin—12. 20. 10 juil.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

IL sera vendu Jeudi 17 Juin, à midi précis, à la Bourse St. Louis, 2 lots de terre situés à Mandeville, paroisse St. Tammany, dépendant de la succession de J. H. Aréquignier, décédé, désigné sur le plan de L. Lambert, comme suit:
1o. Un lot de terre désigné No. 2, sur le plan de la continuation de Mandeville levé par L. Bringier voyer général en date du 2 juin 1835, déposé en l'étude de feu Armas, notaire public à la Nouvelle-Orléans, mesurant 166 P. 2/3, face au lac Pontchartrain, 166 P. 2/3 face à la rue Jefferson sur 1000 P. de profondeur entre ces deux rues.
2o. Un lot de terre, désigné No. 1, sur le même plan, mesurant 166 P. 2/3 face au lac Pontchartrain, 1000 P. de profondeur sur la rue Wilkinson, et 166 P. 2/3 face à la rue Jefferson.
3o. Un lot de terre, désigné No. 3, sur le même plan, mesurant 166 P. 2/3 face au lac Pontchartrain, 166 P. 2/3 face à la rue Jefferson, sur 1000 P. de profondeur d'une rue à l'autre.
Le tout mesure française.
Conditions comptant. 3 juin—3 7 en 15.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi prochain 5 juin courant, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
La négresse Mary, âgée d'environ 19 ans, avec sa fille âgée d'environ 7 mois.
Mary parle le français et l'anglais; elle fait bien la cuisine, est bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, et recommandée sous tous les rapports.
Conditions comptant. L'acte de vente se passera pardevant le notaire qui sera nommé.
Cette domestique est vendue pour cause de départ.
1 juin

PAR A. FERNANDEZ.

VENDREDI prochain, 4 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM Avet et Bres, aux Magasins Blancs, sur le Front Levée, sous l'hotel du North American, le contenu du dit magasin, consistant en un grand assortiment général de groceries, tels que café, thé, sucre, savons, chandelles, tabac, cigares, liqueurs en bouteilles, vins en barriques et en caisses, jambons couverts &c., aussi le bail du magasin pour cinq mois.
Les conditions à la vente. 2 juin—4

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, vendredi 4 du courant, à 11 heures et demie, au dépôt, rue du Baron entre les rues Conti et Bienville,
Un alambic complet pour distiller,
Tonneaux à l'usage de la distillerie,
Différentes tonnes vides,
2 pompes en cuivre,
Une pompe, avec une roue, pour faire monter l'eau
Une grande citerne, contenant environ 3,000 gallons,
1 mouton en cuivre,
Des tuyaux en cuivre,
4 boucauts contenant du charbon pilé pour clarifier, &c.
Conditions—Comptant. 2 juin

PAR L. TASTET.
54 rue Toulouse.
Vente sans réserve

IL sera vendu, samedi le 5 courant, à 10 heures, sur les lieux, dans la rue Toulouse No 11, pour cause de départ, un assortiment de marchandises, tels que [illegible] imp[illegible] par A. F. Fondar;
Conditions à la vente. 2 juin

Vente de syndic
PAR BENJ. KENDIG

IL sera vendu à l'encan vendredi, le 4 juin, à midi à l'entrepôt de Banks, dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 26 avril 1841, et à la requête de Patrick Ward, seul syndic de la succession de Patrick Ward, les propriétés suivantes, savoir:
Huit certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les Nos. 12, 13, 14, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet A sur un plan dressé par le J. Pilié et Springlett voyers, portant la date du 3 janvier 1834 et déposé dans l'étude de J. S. Marks, not. pub.
Les lots no. 12, 13 et 14 sont contigus et mesurent 30 pieds de face à la rue Napoléon, sur 165 pieds de profondeur.
Les lots Nos. 19, 20, 21 et 22, contigus ont chacun 30 pieds de face à la rue Madison, sur 11 pieds et pouces de profondeur, sur des lignes parallèles.
Conditions comptant.
Les actes de vente pardevant Wm. Y. Lewis not. pub. aux frais des acquéreurs 1er. mai.

PAR A. D. BORDOCOURT.
Antoine Maxent contre ses créanciers.

LUNDI, sept juin 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à la requête de Théodule Lavaudais, syndic des créanciers de l'insolvable, et par ordre de la Cour de District, il sera vendu, une pendule, de prix, avec deux candélabres.
Conditions à la vente. 26 mai 8

PAR FAUCHIER & CROZAT
Vente de Syndic.

IL sera vendu le 8 juin, lundi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, en date du 8 mai 1841, et à la poursuite de Jacques Modica, syndic, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par le dit Jacques Modica à ses créanciers, savoir:
Un lot de terre de valeur, situé au bayou Lafourche, mesurant 100 pieds de face audit bayou Lafourche, sur 100 pieds de profondeur, à la distance d'un mille de Donaldsonville. Il y a sur le dit lot une maison en briques, un magasin en briquette entre poteaux et un pigeonnier.
Conditions—comptant.
L'acte de vente pardevant Paul Bertus, notaire public aux frais de l'acquéreur.
10 mai—10, 12, 16, 20, 23, 26, 29 mai 2, 4, 8 juin

PAR R. B. SYKES.
Vente de Syndic.

IL sera vendu lundi, le 7 juin, à 4 heures p. m., au domicile de M. O. Hubert, dans la rue des Naiades, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans,
9 Vaches abandonnées par G. Hubert à ses créanciers.
Conditions, comptant. 27 mai—1, 4 et 7 juin

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 10 mars 1841, il sera vendu mardi le 15 juin prochain, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis entre Chartres et Royale, la propriété suivante abandonnée à leurs créanciers par MM. Allain et Tremoulet.
Une maison en briques et les bâtisses en dépendant, situées sur l'Esplanade entre les rues Grands Hommes et Casacalvo, mesurant 36 pieds de face sur 120 de profondeur, ensemble avec vingt deux actions du capital de la Banque Consolidée, garantie par la propriété ci-dessus désignée.
Conditions. L'acquéreur assure le paiement du $4,350 dû à la Banque Consolidée sur les actions ci-dessus mentionnées ensemble avec un intérêt de 6 pour cent à partir de 2 janvier dernier et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit, vingt-quatre et trente mois en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque; tous billets qui ne seront pas payés à échéance porteront un intérêt à raison de 10 pour cent à partir de leur échéance jusqu'à leur paiement. L'acte de vente pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
11 mai—1 f. p. s.